

CONNAISSANCE DE L'ETABLISSEMENT

PROPRIETAIRE/EXPLOITANT: Commune d'Obernai représentée par Monsieur le Maire Bernard FISCHER
Régie communale

ETABLISSEMENT : Camping municipal « Le Vallon de l'Ehn »
1, rue de Berlin
67210 OBERNAI

STATUT JURIDIQUE : **Terrain :** Ville d'Obernai
Fonds : Exploité par la ville d'Obernai

CLASSEMENT : Camping municipal classé trois étoiles mention tourisme
Date de l'arrêté de classement : 01/07/1999
Labellisé «Camping Qualité»
- 150 emplacements « tourisme » (de passage)
- Capacité d'accueil : 450 campeurs.

PROJET**DESCRIPTION :**

La nature des travaux que souhaite entreprendre la commune d'Obernai, concerne la rénovation intérieure et extérieure du bâtiment d'accueil. L'objectif étant de moderniser et réorganiser entièrement les fonctions de ce bâtiment.

A cet effet, il est prévue de :

- Créer un nouvel espace d'accueil
- Aménager une petite boutique proposant des produits locaux et bios
- Proposer un petit espace « cafeteria » disposant du Wifi
- Aménager une médiathèque

La reconfiguration du bâtiment nécessitera des travaux d'aménagement paysagé, afin d'avoir une parfaite harmonie entre le bâtiment et le site.

DEBUT/FIN DES TRAVAUX : Janvier à mars 2013

MONTANT TRAVAUX ELIGIBLES :

Montant total H.T. estimé à : 156.261,34 €
Montant H.T. éligible : **156.261,34 €**

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

Autofinancement	A définir
Département 67	Selon contrat de territoire

AIDE FINANCIERE SUSCEPTIBLE D'ETRE ACCORDEE ET CONTREPARTIES :

S'agissant d'un projet public, il est proposé d'attribuer à la commune d'Obernai une subvention correspondant aux modalités d'intervention prévues dans le cadre du contrat de territoire. La modification de ce contrat sera soumise à l'approbation de la Commission Permanente du Conseil Général.

Dispositif actuel du Conseil Général du Bas-Rhin

Si l'on se tenait au dispositif en vigueur du Conseil Général du Bas-Rhin en faveur des campings publics, l'intervention de la collectivité serait de 35% du montant HT des travaux, soit une subvention de 52.500 €.

L'aide financière est conditionnée par la mise en œuvre de **contreparties** élaborées suite au diagnostic effectué par l'ADT, à savoir :

- Suivre une formation sur le perfectionnement en Danois ;
- Validation du programme d'investissement au contrat de territoire.

OBSERVATION :

Cyclotourisme

- Un partenariat est en cours de finalisation avec l'opérateur Obernois « Cycle' Hop », afin de pouvoir proposer la location directe de VTT aux campeurs ;
- Lors de sa visite sur place, l'ADT a suggéré au camping de mettre à disposition un petit atelier aux cyclotouristes permettant l'entretien des vélos. Le Gérant proposera cette prestation supplémentaire pour la saison 2013 ;
- Enfin, le Gérant s'est engagé à enrichir son site Internet avec les itinéraires cyclables édités par l'ADT 67 ;

Identité régionale

- Le gérant souhaite valoriser l'identité alsacienne sur le terrain de camping. Pour se faire un partenariat établi avec l'OLCA permettra de mettre en avant le dialecte au travers des éléments de communication et de signalétique.

Soutien du Conseil Général

Pour mémoire, le terrain de camping du « Vallon de l'Ehn » a déjà bénéficié du soutien financier du Conseil Général du Bas-Rhin :

- En juin 2005 dans le cadre de l'acquisition d'un abri modulable pour un montant de 1.814,40 €.
- En mai 2007 dans le cadre de la modernisation de l'accueil, de la signalétique et l'extension du bloc sanitaire pour un montant de 12.587 €.
- En 2011 suite à l'installation d'un système de production d'eau chaude sanitaire par panneaux solaires, pour un montant de 11.738 €.

Bureau ADT du 12 février 2013
Avis : Favorable